

Master Spécialisé – informations admissions

Contact informations et admissions : Yseult Kervyn - yseult.kervyn@conservatoire.be

Comment postuler ?

Le candidat doit créer son dossier d'admission sur la plateforme [Horizon](#)

Lien vers la plateforme : <https://crbx.horizon.wbe.be/web/login>

Que doit contenir mon dossier ?

- Candidat interne (étudiant du CrB ou diplômé du CrB après 2016) :
 - Le diplôme de Master ou relevé de note pour l'année en cours (si étudiant en Master 2)
 - La description du projet en une page A4
 - Une lettre d'accord de principe du professeur
- Candidat externe :
 - Le diplôme de Master ou relevé de note pour l'année en cours (si étudiant en Master 2)
 - La description du projet en une page A4
 - **Une vidéo de 30 minutes :**
 - montrant une prestation récente (moins de 3 mois)
 - sans coupure ni montage
 - en lien avec le projet de spécialisation, si possible

Quand postuler ?

- Avant le 26 mai : ouverture du dossier
- Avant le 3 juin : dossier complété et envoyé par le candidat

Les candidats recevront un avis sur leur admission le 24 juin 2025 au plus tard.

En quoi consiste le Master Spécialisé ?

Description générale

Le Master Spécialisé consiste en une année de pratique artistique concentrée sur un type de répertoire. Il permet à l'étudiant d'augmenter sa connaissance d'un répertoire particulier, s'agissant d'une époque, d'un cycle d'œuvres, ou d'une pratique à destination de concours.

Axé principalement **sur la pratique de l'instrument**, le Master Spécialisé requiert toutefois une analyse critique de l'étudiant quant à son processus de spécialisation. Il comprend donc au minimum, un rapport écrit comportant un journal de bord envoyé mensuellement aux référents pédagogiques, un regard critique sur ces écrits mensuels, et la rédaction d'un programme de concert tel qu'il serait proposé à un public de concert. Par cette démarche, l'étudiant sera amené à documenter sa pratique et les solutions qu'il développe pour se spécialiser dans un type de répertoire, tout en rencontrant l'exigence professionnelle de communication vers un public moins spécialisé.

Modalités d'enseignement : **Individuel/ collectif**

- Séance d'information collective
- Encadrement individuel

Acquis d'apprentissage et objectifs

- Développer et préciser la réflexion relative au projet artistique mené dans le cadre du Master spécialisé, par le biais de lectures.
- Articuler une réflexion qui allie théorie et pratique.
- Élaborer un travail écrit sous une forme double : carnet de bord et programme de concert, ce qui impliquera par ailleurs de :
 - Définir un propos directement lié à la pratique artistique ;
 - Diversifier les ressources utilisées (articles, ouvrages et encyclopédies de référence, mais aussi rencontres, entretiens, sondages,...) ;
 - Structurer le texte de façon claire et cohérente ;
 - Faire preuve d'honnêteté intellectuelle et d'esprit critique ;
 - Montrer dans quelle mesure et de quelle façon le travail de recherche effectué peut avoir une influence sur la pratique musicale
- Présenter oralement le résultat de ses recherches et réflexions

Le **carnet de bord** rendra compte mensuellement du travail de recherche artistique effectué tout au long de l'année (un envoi mensuel à la référente pédagogique permettra de témoigner de l'état d'avancement du projet). Le travail écrit rendra compte sous une forme aboutie et synthétique, du chemin parcouru et des résultats obtenus. Il comprendra au minimum 9 pages (1 page d'introduction / 1 page par mois > 6 pages / 2 pages de bilan général) et une bibliographie éventuelle.

Le **programme de concert** devra permettre au jury et au public, en 2 pages A4 maximum, de comprendre le projet de recherche personnel qui a servi de base à la constitution du programme.

Méthode

Le séminaire consiste en une rencontre en début d'année réunissant les étudiant·es concerné·es, et des permanences au fil de l'année pour les étudiant·es qui le souhaitent avec les référentes pédagogiques désignées. Ces rencontres ont pour but de partager des éléments de réflexion et de rendre compte de l'état d'avancement du travail.

Évaluation

L'examen aura la forme suivante :

- 30 minutes de prestation artistique
- 10 minutes de présentation orale (français ou anglais)
- 5 minutes de questions réponses avec le jury.

Travail écrit (carnet de bord et programme de concert) à envoyer par mail aux référentes pédagogiques en amont. Le travail sera transmis aux membres du jury d'examen.

Coordinatrices méthodologiques :

Yseult Kervyn (yseult.kervyn@conservatoire.be)

Fanny Rifflet : fanny.rifflet@conservatoire.be

Margaux Sladden : margaux.sladden@conservatoire.be